

Le projet

DuoEmploi s'adresse aux personnes handicapées âgées de 16 ans et plus ainsi qu'aux entreprises québécoises, aux organismes à but non lucratif, aux administrations publiques et aux municipalités.

Le temps d'une journée, des personnes handicapées sont accueillies par des employeurs et effectuent, dans les entreprises ou les ministères de leur région, un stage d'exploration leur permettant de démontrer leurs aptitudes et leurs compétences. Les personnes handicapées auront ainsi l'occasion d'intégrer différents milieux de travail et d'y effectuer les tâches qui leur seront confiées, tout en étant accompagnées par un parrain de l'entreprise. Quant aux employeurs, ils pourront constater le potentiel de cette main-d'œuvre et possiblement considérer de l'intégrer à leurs équipes de façon durable.

Les deux partenaires associés à ce projet, le Regroupement des organismes spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées (ROSEPH) et le Conseil du patronat du Québec (CPQ), guideront les participants dans les différentes étapes de DuoEmploi.

Les journées de stage se tiendront du 1^{er} au 7 novembre 2021 dans toutes les régions du Québec.

Les objectifs

- Sensibiliser les employeurs au fait que les personnes handicapées peuvent occuper des emplois dans leur entreprise et donc répondre à leurs besoins de main-d'œuvre.
- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de vivre une expérience gratifiante au sein d'une entreprise ou d'un ministère, dans le cadre d'un stage d'exploration d'une journée.
- Démontrer par cet exercice les aptitudes et les compétences des personnes handicapées pouvant et souhaitant intégrer le marché du travail.
- Donner l'occasion aux employeurs de connaître, dans l'action, le potentiel des travailleurs handicapés.

Le déroulement de la journée

Le jour du stage, la personne handicapée se rendra dans l'entreprise qui a été choisie pour elle. Sur place, elle rencontrera son parrain qui l'accompagnera et la supervisera tout au long de cette journée.

Le stagiaire pourra effectuer certaines tâches liées au poste visé le temps d'une journée, ce qui lui permettra de valider son intérêt pour l'emploi et de démontrer ses compétences. Il pourra également vivre l'expérience d'une journée typique dans un milieu de travail, entouré des autres employés.

L'employeur pourra, de son côté, être sensibilisé au potentiel des personnes handicapées et constater qu'elles sont en mesure d'occuper un emploi dans son entreprise.

À l'issue de cette journée, le stagiaire aura eu l'occasion de démontrer ses aptitudes et l'employeur pourra éventuellement lui offrir la possibilité de prolonger son stage, voire de lui proposer un emploi à court ou à moyen terme.

À la fin de l'expérience, un suivi sera effectué auprès des employeurs et des stagiaires afin de recueillir leurs commentaires et de sonder leur intérêt respectif pour l'embauche d'une personne handicapée ou pour l'intégration sur le marché du travail.

L'inscription

Les entreprises et les personnes handicapées intéressées par le projet doivent compléter le formulaire en ligne disponible à l'adresse quebec.ca/duemploi.

Si de l'aide est nécessaire pour remplir le formulaire, les candidats sont invités à composer le 1 833 376-7374 ou le 1 833 3RO-SEPH ou à écrire à duemploi@roseph.ca.

Un intervenant du ROSEPH contactera l'entreprise et la personne handicapée afin de leur proposer un duo parfait.

Une rencontre gagnante

Une expérience gagnante pour les employeurs et les personnes handicapées!

- Changement de perception des employeurs quant à la possibilité que des travailleurs handicapés puissent répondre, en partie, à leur besoin de main-d'œuvre.
- Plus grande intégration des personnes handicapées dans les milieux de travail.
- Possibilité d'intégrer un milieu de travail intéressant pour les travailleurs handicapés, ce qui leur permet de bénéficier d'une meilleure qualité de vie et de participer à l'économie québécoise.
- Meilleure sensibilisation relativement à la condition des personnes handicapées.
- Plus grande visibilité des mesures et des services offerts par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées.
- Amélioration du climat des milieux de travail quant à la gestion de la diversité.
- Meilleure visibilité de l'action gouvernementale dans le cadre de la *Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées 2019-2024 : Pour un Québec riche de tous ses talents*.